

COMMUNIQUÉ DE PRESSE n°7

Rodez, le 11/08/2022

FEUX DE FORÊTS de la commune de Mostuéjols et Rivère-sur-Tarn

Grâce à l'efficacité des actions menées sans relâche depuis lundi soir par les sapeurs-pompiers, le feu a été fixé à 21h40 sur l'ensemble de la zone. La prudence reste de mise. Ils restent mobilisés pour des opérations de noyage ces prochains jours.

Cet après-midi, Mme la secrétaire générale est allée à la rencontre des élus locaux et des personnes accueillies dans des centres d'hébergement d'urgence, accompagnée du sous-préfet de Millau et des forces de secours et de sécurité. Un point de situation a été établi sur les actions de lutte contre l'incendie et les perspectives de retour dans les hébergements de vacances et résidences principales.

La population a accueilli très favorablement les messages de la préfecture, indiquant que des retours vers les lieux de villégiature et d'habitation seraient autorisés dès demain.

A partir de demain, il sera possible de :

> venir récupérer ses effets personnels, sans s'y réinstaller en raison des risques persistants, dans les campings suivants :

- Le Pont
- La Galinière
- L'Auberge
- La Nogarède

Contacts presse

Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30
Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr

> se réinstaller dans les villages et campings suivants, dans la mesure où ces secteurs ne sont plus menacés :

- village de Boyne
- village de Mostuéjols
- La Resclauze
- L'Aubigne
- Le Randonneur
- Le bord du Tarn
- Longue Lègue
- Saint Pal
- La Muse

En revanche, les lieux suivants, situés sur l'axe de propagation de l'incendie, demeurent strictement inaccessibles, jusqu'à nouvel ordre :

- Les Lacs
- La Grave
- Le Buffarel
- Beth

Mme la secrétaire générale remercie chaleureusement l'ensemble des services de l'État, les forces opérationnelles et de secours, les élus. Elle salue l'élan de solidarité de la population locale en faveur des personnes sinistrées, et l'engagement exemplaire des bénévoles des associations agréées de sécurité civile.

Contacts presse

Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30
Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr

